



Bien situé, le parking des Promenades trouvera naturellement son public lors des travaux sur le Champ de Mars, prévus en juin.

Les Promenades requalifiées

inauguration

Au fil des plaques de rue dévoilées de l'esplanade Raoul-Poupard (autour du restaurant universitaire) au parking des Promenades, les élus municipaux et leurs invités ont pu apprécier la requalification de tout un secteur du centre-ville : une avenue des Promenades de belle allure, son mail piéton, ses bancs et son éclairage de qualité ; un stationnement et une chaussée réorganisés, ce qui a permis de fluidifier la circulation ; et puis le parking, « fonctionnel, agréable, esthétique, dont la configuration architecturale s'intègre parfaitement à l'environnement », a souligné le maire Bruno Joncour lors de cette inauguration, en souhaitant

qu'il puisse connaître une importante fréquentation. L'équipement, conçu par l'architecte de la Ville Patrick Morel, a vu son démarrage retardé et perturbé, en raison de défaillances de deux entreprises. De nouvelles perspectives s'ouvrent : tout le monde appréciera sa situation favorable, dès lors que le chantier aura commencé sur le Champ de Mars. Il est aussi bien positionné, à deux pas de la rue Saint-Guillaume, et pas plus coûteux. Ce parking des Promenades devrait facilement trouver son public. La Ville envisage d'ouvrir les abonnements, notamment pour les habitants du quartier. Un environnement dont l'embellissement se poursuivra « par la réhabilitation de l'immeuble EDF en logements rue Saint-Benoît et par la requalification du parc des Promenades ».

Noms de rues

L'esplanade autour du Restaurant universitaire porte le nom de l'ancien maire et avocat Raoul Poupard ; l'ex passage Saint-Guillaume celui d'allée Marie-Le-Vaillant, Briochine à l'origine de la création de cette voie ; une partie de la rue Saint-Benoît, celle qui longe le parc des Promenades, s'appelle désormais allée Jacques-Chaban-Delmas. Quant à l'axe structurant de ce secteur, c'est l'avenue des Promenades. Le but était « d'améliorer la lisibilité, tout en rendant hommage à une femme de foi en l'avenir, à un homme de droit et à un homme d'État », a souligné le maire.



habitat

14 logements rue Saint-Benoît En 2002, le conseil municipal décidait l'acquisition de l'ancien immeuble EDF, aux 3 et 5 rue Saint-Benoît, pour 200 000 €. Objectif : trouver un opérateur pour réhabiliter cette maison de caractère et y aménager des logements de standing. C'est une des facettes de la redynamisation du centre-ville.

La Ville l'a revendu 230 000 €, à la SARL Labourd Immobilier Promotion de Bayonne, spécialisée dans ce type d'opérations. Cette dernière a présenté son projet en février dernier : 14 appartements de bon standing, du T2 au T4 avec garage. Ils seront livrés courant 2008, après une réhabilitation et des aménagements réalisés pour un montant de 1,5 million d'euros.



© Cabinet Harlé-Gosselin

Le projet du promoteur, une résidence de bon standing.

proximité

Visites de quartier. Les élus et techniciens de la Ville viennent régulièrement à la rencontre des habitants. C'est l'occasion pour ces derniers de signaler les éventuels dysfonctionnements et d'exprimer leurs doléances. Le service des travaux de proximité les traite et transmet les réponses aux comités de quartier et aux espaces de proximité, pour information des riverains. Dans les secteurs ne dépendant d'aucun comité ni espace, les habitants peuvent se tenir informés auprès du service des travaux de proximité.

• **Contact : Service des travaux de proximité, à Curie, rue Félix Le Dantec, 02 96 62 53 53.**



Lors d'une précédente visite de quartier, ici à Saint-Michel.

PLU : imaginer le Saint-Brieuc de demain

urbanisme

Quel cadre de vie souhaitons-nous demain ? Quels types d'habitat répondront aux besoins de la population dans sa diversité ? Quels modes de déplacements, quels équipements et services développer ? Comment favoriser le dynamisme économique et commercial ? Comment assurer le développement de la cité en préservant son environnement ? Tous ces thèmes seront abordés dans l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, qui dessine le Saint-Brieuc de demain.

Le PLU remplace le POS. Au delà des règles de construction et d'occupation des sols, il dresse des perspectives d'aménagement pour les années 20 à venir. « Il sera conforme au projet de cohésion sociale et territoriale de la municipalité, énonce le maire Bruno Joncour. Il s'agit de réaffirmer une identité de Saint-Brieuc qui respecte les spécificités de chaque quartier ; d'assurer un meilleur équilibre à l'échelle de la ville en termes d'habitat, de déplacements et d'environnement ; d'améliorer l'environnement urbain et le cadre de vie ; d'affirmer le rôle de chef-lieu de département et de ville centre de l'agglomération. » Le tout dans le cadre d'un développement durable.

Le PLU traitera des thématiques générales, avec



© Yannick Gicquel - AéroPhotographie - Quessoy

Le Plan Local d'Urbanisme est l'occasion de prendre de la hauteur.

un regard particulier sur les quartiers en mutation (Gare et centre-ville, le Légué, Robien, Gouédic, Beauvallon...), ou offrant des perspectives de développement (Les Villages, Cesson).

La population, les comités de quartier ainsi que les conseils de proximité sont associés à la réflexion. Une première série d'ateliers a eu lieu en mars. Une exposition publique se tient en mairie à partir du 16 avril.

Concertation : le calendrier du PLU

• **Exposition publique** : du 16 avril au 18 mai, à l'hôtel de ville (jardin d'hiver), elle présente l'état des lieux établi dans le cadre du PLU et les grands thèmes de réflexion pour l'avenir de Saint-Brieuc. Des permanences sont prévues.

• **Réunion publique** : le 9 mai à 19h, salle des mariages à l'Hôtel de Ville.

• **Ateliers urbains** : les 14, 15 et 24 mai sur les orientations d'aménagement pour la ville.

• **Questionnaire** : diffusé en juin, il permettra à chacun d'exprimer ses attentes, ses besoins, ses priorités sur les différentes thématiques urbaines pour mieux imaginer le Saint-Brieuc de demain.

Les données recueillies alimenteront la réflexion menée par la Ville, aidée d'un collectif de cabinets spécialisés en urbanisme, architecture, environnement.

• **Phase finale** : le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), qui définit les orientations, sera élaboré d'ici fin 2007.

Le PLU entrera dans sa phase réglementaire en 2008-2009.

• **Renseignements** : Anne-Cécile Bénévent, tél. 0296625332, plu@mairie-saint-brieuc.fr. Le PLU en détail sur www.saint-brieuc.fr

formalités

Recensement obligatoire à 16 ans

Le recensement est obligatoire à 16 ans : chaque jeune doit se présenter en mairie, muni de son livret de famille et d'une pièce d'identité, entre la date anniversaire des 16 ans et les trois mois qui suivent. Une attestation de recensement est remise au jeune, qu'il doit précieusement conserver. Entre 16 et 18 ans, elle est indispensable pour les examens et concours : Bac, CAP, conduite accompagnée...

Entre 17 ans et demi et 18 ans, filles et garçons sont convoqués à la journée d'appel de préparation à la défense. Elle comprend une sensibilisation aux futures responsabilités de citoyen, aux enjeux de la défense et opportunités professionnelles dans les armées, ainsi qu'un module de secourisme dispensé par la Croix-Rouge. Le certificat qui est remis devra être présenté pour les examens et concours passés après 18 ans : baccalauréat, permis de conduire, entrée dans la fonction publique...

Le recensement permet enfin l'inscription d'office sur les listes électorales.

• **Contact** : Mairie, bureau des formalités administratives.



© Eric Audras / Photo Alto

vacances

Large choix pour les adolescents

Cet été, la Ville distingue préadolescents et adolescents : les 11-14 ans et les 15-17 ans. Différentes formules de loisirs s'offrent aux uns et autres.

Pour les 11-14 ans

A Saint-Brieuc. Tout l'été, les jeunes sont accueillis par la Ville, la MJC du Plateau et le Cercle Sportif et Culturel de la Croix-Lambert, pour des stages (danse de rue, sports, vidéo, cuisine du monde...), des sorties, des mini-séjours.

Stages d'une semaine. Du 9 juillet au 18 août, un stage différent chaque semaine à Saint-Pabu et La Sauldraie : sports nautiques, foot, cirque et théâtre, escalade, VTT, hip hop, grimpe d'arbres...

Séjours. Les 11-14 ans peuvent partir en montagne (Vouvray) dans le centre de l'Amicale laïque, pour des vacances en pleine nature (canyoning, rafting et autres sports d'eau vive, randonnées, découvertes) du 5 au 18 juillet et du 20 juillet au 2 août.

Pour les 14-17 ans

Outre les nombreuses activités à Saint-Brieuc, les ados sont accompagnés pour préparer des courts séjours en autonomie. Des stages théma-



© Gilles Larbi



La grimpe d'arbres, c'est la grande nouveauté 2007.

tiques leur sont proposés (notamment grimpe d'arbres). Ils peuvent aussi partir.

Du 7 au 20 juillet, le festival des Francofolies de La Rochelle leur tend les bras.

Du 31 juillet au 15 août, sports nautiques et balades sont au programme dans les Landes.

Du 9 au 29 juillet, direction Vouvray et ses eaux vives avec l'Amicale Laïque.

En août, les ados peuvent participer au festival de l'Amitié en Bosnie, une 10^e édition qui promet. Sur place, ils proposeront des animations aux jeunes : une formule idéale pour ceux qui envisagent de passer le BAFA.

- Inscriptions à partir du 2 mai au service Jeunesse. Dégrèvements au préalable auprès du CCAS. Pass Ados au mois (accès gratuit aux bus et une place de ciné offerte). Formules attractives. Plus d'information sur www.saint-brieuc.fr

Le plein de sports

Êté en sports et Cap Armor sont des formules adaptées aux différentes tranches d'âge (6-7 ans, 8-12 ans, 12-17 ans), qui permettent de découvrir, tous les après-midis de la semaine, une vingtaine d'activités sportives mais aussi culturelles. Les enfants choisissent des forfaits, selon leurs envies. On retrouve le trampoline, le multimédia, l'équitation, le badminton, le bicross... Parmi les nouveautés, la Ville propose du tir à l'arc (pour les plus de 12 ans), de la grimpe d'arbres et du catamaran. Rendez-vous est donné à Brézillet (aux Rosaires, centre municipal de voile, pour les activités nautiques).

- Inscriptions à partir du 2 mai au service des Sports, 15 rue Vicairie.



© Loïc Tachon

Solutions adaptées pour les enfants

• **Centres de loisirs.** Les écoles Guébriant, Berthelot, Grand Clos, Brèche-aux-Cornes, Jacques Brel changent de décor pour accueillir les enfants de 3 à 5 ans et de 6 à 12 ans. Sur place : des animations, des sorties, des jeux, des mini-camps de trois jours. La Ville propose cette année des structures mixtes permettant aux fratries de passer leurs vacances ensemble. Accueil du 9 au 27 juillet et du 30 juillet au 24 août (les écoles ne sont pas toutes ouvertes les 2 mois).

• **Centres de vacances.** Les 6-12 ans ont la possibilité de quitter le nid familial pour cinq jours (séjours à la semaine du lundi au vendredi du 9 juillet au 17 août) ou trois semaines (du 8 au 27 juillet et du 29 juillet au 17 août).

A LA SAULDRAIE, ils goûteront les joies de la vie à la campagne. Les 6-8 ans feront de l'équitation, et les 8-12 ans découvriront la grimpe d'arbres.

A CAROUAL-ERQUY, les 6-10 ans pratiquent des activités nautiques mais aussi culturelles.

- Inscriptions à partir du 2 mai au service Jeunesse. Dégrèvements au préalable auprès du CCAS. www.saint-brieuc.fr

Une maison lumineuse pour les bambins au Point du Jour

petite enfance

Il manque encore les couleurs des jouets, et quelques rires dans les murs : ils résonneront dans la Maison du Petit Enfant du Point du Jour la deuxième quinzaine de mai, sous réserve de la réception des travaux. On peut d'ores et déjà entrevoir ce que sera ce nouvel équipement, conçu par les architectes du cabinet Leconte-Royer, en étroite liaison avec les professionnels de la petite enfance et les services techniques de la Ville.

Il rassemblera différentes petites structures, toutes les formes d'accueil de la petite enfance : crèches-CAF Point du Jour et Clemenceau, halte-garderie, crèche familiale, relais assistantes maternelle, PMI. Une rue intérieure dessert plusieurs maisons : une pour l'accueil continu, une pour l'accueil occasionnel... Chacune a sa pièce de vie orientée sud et agrémentée d'un jardin, ses chambres. Les pièces de vie sont très claires, avec de larges baies vitrées : « les enfants pourront s'ouvrir sur l'extérieur, et les habitants entrevoir leur vie dans la maison », explique Isabelle Paloumé, responsable du service Enfance. « Ils seront aussi protégés de l'exté-



Une Maison du Petit Enfant très ouverte avec des jardinets et terrasses. Elle devrait ouvrir la première quinzaine de mai.



rieur, par ces clôtures vitrées, mais aussi des murs de bois ou de végétation... », complète l'architecte Marie-Hélène Royer. La « maison » comprend aussi des salles d'activités, une salle d'eau et tout ce qu'il faut pour s'amuser, s'épanouir, grandir. Les locaux techniques, la salle du personnel complètent l'équipement, dans l'ex-

crèche. Quinze professionnels de la petite enfance et un agent administratif accueilleront 50 enfants en accueil continu (crèche) et temporaire (halte-garderie).

La Maison du Petit Enfant de la Croix Saint-Lambert, conçue dans le même esprit, devrait ouvrir plutôt en septembre.

sports



Des aménagements pour le bicross

La maison départementale des sports, bâtie par le Conseil général, s'implante à Brézillet. Ce chantier a entraîné des aménagements pour le bicross, réalisés par la Ville, les services Espaces Verts et Architecture assurant le suivi. Le local et les vestiaires sont déplacés, enterrés sous la grille de départ, elle-même réaménagée. Le service des espaces verts a redessiné la piste et ses bosses pour homologation.

Un réseau d'eaux pluviales a été créé, avec bassin d'orage. Il reste à réaliser la clôture, le mur de soutènement et des travaux paysagers. Mais les fans de bicross s'en donnent à cœur joie depuis quelques semaines déjà. L'inauguration a eu lieu le 1^{er} avril.

Le nouveau local est enterré sous la grille de départ.

hygiène

Goélands. Pour limiter les nuisances occasionnées par ces oiseaux, la Ville stérilise les œufs en faisant appel à une société spécialisée. La campagne 2007 se déroulera du 14 au 25 mai et du 11 au 22 juin de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. Les Briochins sont invités à signaler les nids et à faciliter l'accès aux toitures. Contact : service hygiène santé, 02 96 62 55 47.



Une interlocutrice pour les commerçants et riverains

Champ de Mars

Déménagement de la gare des Tubs, déconstruction de la barre de l'Inspection académique, préparation du chantier... Les riverains et commerçants auront une interlocutrice pour toutes les questions qu'ils peuvent se poser pendant le chantier du Champ de Mars. Charline Geffroy est chargée de mission pour l'animation et le développement commercial, un recrutement dans le cadre de la construction du centre commercial.

En lien avec les services, elle s'efforce de trouver des solutions pour limiter les nuisances, comme l'aménagement assurant le stationnement et la circulation des riverains du Combat des Trente. Elle centralise les demandes, fait remonter les questions, les craintes. Elle sera également associée aux dispositifs de communication, aux animations prévues pour créer l'événement autour du chantier, inciter les chalands à venir, faciliter l'accessibilité du centre-ville. Son premier regard sur Saint-Brieuc? «Un commerce dynamique, avec



© Madéleine Rogans

Charline Geffroy est chargée de mission pour l'animation et le développement commercial.

un choix large de magasins indépendants, dans des rues piétonnes agréables.»

• Charline Geffroy, 02 96 62 53 76, cgeffroy@mairie-saint-brieuc.fr.

écoles

Les inscriptions lancées



© Olivier Tanguy

Lors de l'inauguration des nouveaux locaux, en mars.

C'est dans des locaux tout beaux tout neufs, rassemblant tous les agents en un lieu unique, que le service Éducation a lancé la campagne d'inscriptions scolaires 2007-2008.

L'inscription concerne les enfants qui fréquentent pour la première fois une école publique briochine maternelle ou élémentaire et ceux qui rentrent au CP. Documents à fournir : livret de famille, justificatif de domicile, carnet de santé, certificat de radiation de l'école précédente le cas échéant. Le bureau est ouvert du 16 avril au 13 juillet, du lundi au vendredi de 8h15 à 12h15 et de 13h45 à 17h30. La rentrée scolaire 2007 aura lieu le jeudi 30 août.

Les abonnements scolaires pour la 4^e période (du 29 mai au 6 juillet) sont pris avant le vendredi 25 mai au service Éducation : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h15 à 12h15 et de 13h45 à 17h30; le jeudi de 8h15 à 12h15.

• Service Education, 4-6 rue Poulain Corbion, 02 96 62 53 33.

permanences des élus

■ Bruno Joncour

Maire de Saint-Brieuc.

Mardi de 9h30 à 12h, sur rendez-vous.

Cabinet du Maire: 02 96 62 54 18.

■ Alain Cadec,

1^{er} adjoint chargé de la jeunesse, des sports et de l'environnement.

samedi de 10h à 12h30 sur rendez-vous.

■ Marie-Claire Diouron,

2^e adjointe chargée de l'action économique,

de la santé et de la petite enfance

jeudi de 14h à 16h sur rendez-vous.

■ Odile Rault,

3^e adjointe chargée de l'enseignement supérieur, de la communication, du suivi des politiques contractuelles.

lundi de 15h à 17h sur rendez-vous.

■ Thierry Simelière,

4^e adjoint chargé de la culture et des finances.

jeudi de 9h30 à 12h sur rendez-vous.

■ Roger Bonnin,

5^e adjoint chargé de la vie des quartiers,

de la proximité et de la sécurité.

vendredi de 10h à 12h sur rendez-vous.

■ José Stevez,

6^e adjoint, chargé de l'habitat, du logement et de l'urbanisme commercial.

samedi de 10h à 12h30 sur rendez-vous.

■ Joëlle Le Gagne,

7^e adjointe chargée de la solidarité et de l'action sociale.

mercredi de 15h à 17h sur rendez-vous.

■ Kingsley Okunmwendia,

8^e adjoint chargé de l'aménagement de l'espace, de l'urbanisme, des transports.

mardi de 14h à 17h sur rendez-vous.

■ Florence Achat,

9^e adjointe, chargée de l'administration générale, et du patrimoine.

lundi de 15h à 17h sur rendez-vous.

■ Brigitte Blévin,

10^e adjointe, chargée de l'éducation et des ressources humaines.

vendredi de 14h à 16h sur rendez-vous.

■ Évelyne Bot

11^e adjointe, chargée de l'enfance de la vie associative et des relations internationales.

mercredi de 15h à 17h sur rendez-vous.

• Cabinet du Maire :

02 96 62 54 18

• Secrétariat des adjoints :

02 96 62 54 24, 02 96 62 54 21,

02 96 62 56 95.